

PROJET ASSOCIATIF

ASSOCIATION REGIT PAR LA LOI 1901



SOMMAIRE

I PREAMBULE p 1

2 NOS VALEURS P 2

3 L'ASSOCIATIONP 4

3.1 Nos missionsP 4

3.2 Public Visé.....P 4

3.3 L'équipeP 5

3.4 Principe de fonctionnementP 5

3.5 Des réponses adaptées et évolutives ..P 6

3.6 Périmètre d'interventionP 6

4 RESEAUX ET PARTENARIATP 6

5 PLAN DE DEVELOPPEMENTP 7

I. PREAMBULE

"Ensemble, nous sommes les architectes d'un monde meilleur, où la solidarité éclaire chaque pas de notre projet associatif."

Nouvellement créée, l'association Autisme PEC est une aventure collective de professionnels libéraux spécialisés dans les troubles neurodéveloppementaux. Notre projet vise à favoriser la prise en charge précoce, individualisée et globale des personnes avec TND ainsi que leur famille dans tous les lieux et moments de leur vie quotidienne.

En identifiant les axes de travail clés, nous avons à cœur de définir une stratégie efficace pour atteindre les objectifs ciblés.

Pour se faire nous avons définis quatre pôles d'actions :

- Une supervision psycho-éducative menée par une psychologue agréée auprès du CRA. Ceci dans le but d'apporter une expertise reconnue par les Hautes Autorités de Santé ;
- Une intervention éducative proposée par des intervenants formés continuellement aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles ;
- Un travail de partenariat avec les familles ;
- Un travail de proximité, en réseau et en partenariat avec une équipe de professionnels pluridisciplinaire reconnue sur le territoire.

Autisme PEC, veille à prendre en compte un parcours adapté à chaque personne ainsi que sa famille.

Dans ce cadre, il est important que la collaboration entre professionnels libéraux, partenaires et familles soit la plus coordonnées et transparente possible. Ce projet s'adresse donc à l'ensemble des acteurs d'Autisme PEC : usagers, familles, professionnels, bénévoles et adhérents.

Fondé sur notre expérience et orienté vers le futur, il établit une vision fédératrice pour les cinq années à venir.

2. NOS VALEURS

La prise en charge précoce

« Car il n'est jamais trop tôt pour agir ! ».

Alors que chez l'enfant le diagnostic d'autisme, ou de « trouble du spectre de l'autisme » (TSA), est actuellement posé entre 3 et 5 ans, un diagnostic dès 18 mois permettrait une prise en charge plus précoce qui pourra l'aider dans son développement. Dans ce contexte, les recommandations de la HAS impliquent les professionnels de la petite enfance et de la santé dans le repérage précoce des signes d'alerte de l'autisme. « www.has-sante.fr »

La pleine citoyenneté

« La pleine citoyenneté ne consiste pas seulement à jouir de droits, mais à prendre conscience de nos devoirs envers autrui et à agir pour le bien commun ».

L'inclusion administrative, physique, sociale et pédagogique des enfants et adultes avec TND sera au cœur de nos interventions. Ceci afin de sensibiliser tous les acteurs du quotidien tel que les enseignants, les AESH, les entreprises privées pour des stages et de l'emploi adapté, les associations sportives et autre centre de loisir. Nous pourrons ainsi aligner nos pratiques sur les exigences de la Loi 2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'individualité

« Car chaque être est unique ».

L'individualité fait référence à l'ensemble des caractéristiques, des traits distinctifs et des particularités qui font d'une personne un être unique et différents des autres.

C'est pourquoi la prise en charge psycho-éducative sera basé sur l'évaluation de l'individu et la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement individualisé.

Le partenariat

« La confiance et la complémentarité nous permettrons d'atteindre un objectif commun ».

La mise en commun de nos compétences, connaissances et expertises renforcera la capacité d'action, à travers une vision transversale des approches et l'obtention de résultats significatifs et durables.

L'exigence

« Une exigence empreinte de bienveillance pour accompagner les personnes avec TND vers un épanouissement authentique »

Le parcours des familles atypiques, long, difficile et semé d'embûche, exige que les moyens et approches proposés soit le plus professionnel possible avec pour objectif d'exiger une évolution constante de nos pratiques en mettant en avant une approche bienveillante. Dans cette optique nous accordons une grande importance à la formation continue de nos intervenants et à la pleine intégration des familles comme pierre angulaire de notre projet.

3. L'ASSOCIATION

3.1 Nos missions :

Engagée dans la prise en charge psycho-éducative et l'épanouissement des personnes avec TND, notre association s'investit pleinement pour offrir une approche d'accompagnement et de soutien individualisée centrée sur la personne, en tenant en compte de ses capacités, de ses intérêts et de ses objectifs.

Nous ciblons un engagement passionné dans l'accompagnement éducatif et le soutien à la parentalité.

Nos domaines d'actions aspirent à favoriser l'autonomie, promouvoir l'inclusion sociale, inciter à la communication et diminuer les difficultés comportementales. Dans cette optique nos efforts seront dirigés vers la supervision psycho-éducative, la coordination entre la psychologue et le référent éducatif et la formation continue en interne et externe des équipes.

Nous déploierons nos services dans les différents lieux du quotidien de la personne en réponses aux demandes et aux nécessités.

Nous nous engageons fermement dans la promotion et la facilitation de l'intégration scolaire des enfants avec TND. Notre objectif est de créer un environnement inclusif où chaque enfant, indépendamment de ses différences, a la possibilité de participer pleinement à tous les aspects de la vie scolaire.

Nous mettons en place des mesures concrètes, scientifiquement prouvées, pour soutenir leur intégration scolaire. Cela comprend la collaboration étroite avec les familles, les enseignants et les professionnels de l'éducation afin d'élaborer des plans individualisés adaptés à chacun.

3.2 Public visé :

Notre projet associatif vise à offrir un accompagnement psycho-éducatif adapté et personnalisé aux personnes vivant avec des troubles du neurodéveloppement.

« Ces troubles englobent un large éventail de conditions, notamment le spectre de l'autisme, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF), la dyslexie, la dyspraxie et le syndrome de Gilles de la Tourette, pour n'en nommer que quelques-uns. Ils se caractérisent par des altérations dans le développement des fonctions cognitives, sociales, émotionnelles et comportementales.

Les symptômes peuvent varier d'un individu à l'autre, mais ils peuvent inclure des difficultés de communication, des problèmes d'interaction sociale, des comportements répétitifs et/ou restreints, des troubles de l'attention, des difficultés d'apprentissage, des problèmes de coordination motrice et des troubles du langage. »

Nous faisons le choix d'agir sur l'ensemble des troubles du neurodéveloppement car bien souvent il subsiste une comorbidité entre les différents troubles et syndromes. Cette comorbidité fait référence à la présence de deux ou plusieurs conditions médicales ou troubles chez une même personne et pouvant donc varier d'un individu à l'autre.

3.3 L'équipe :

Notre équipe, composée de professionnels passionnés et expérimentés, est au cœur de notre projet associatif. Ensemble nous mettons nos compétences complémentaires au service de notre mission, travaillant main dans la main pour offrir un accompagnement bienveillant et de qualité au service de notre mission.

Celle-ci est composée par :

- Les psychologues du développement et du comportement conventionnés avec l'association assurent des évaluations d'aide aux diagnostics, la réalisation de programmes spécifiques et offrent un soutien psychologique individualisé ;
- Les intervenants éducatifs libéraux (AES, ME, ES, EJE et/ou en cours de VAE), proposent des programmes éducatifs adaptés, favorisant le développement des compétences sociales, cognitives et comportementale ;
- Le référent éducatif missionné par l'association établit une connexion entre les familles, les partenaires, les psychologues et les intervenants éducatifs afin de coordonner l'ensemble du suivi global de la personne ;
- Le coordinateur d'action sociale et de projets (**poste en création**).

3.4 Principes de fonctionnement :

Au cœur de notre projet associatif, notre principe de fonctionnement repose sur une approche collaborative et participative où chaque membre contribue activement à la réalisation de notre mission.

Ainsi, il est mis en place une réunion de coordination trimestrielle entre le psychologue et le référent éducatif. Également, des réunions de fonctionnement et de régulation peuvent être programmées en fonction des besoins rencontrés par les équipes.

Avant le démarrage de la prise en charge, nous mettons en place un schéma d'accompagnement personnalisé des familles qui sert de fondement à notre approche :

1^{er} contact (téléphonique ou dématérialisé) avec le référent éducatif > détermination des besoins immédiat (Devis/ Informations/ Souhait immédiat de prise en charge) > accès aux services de coordination sociale en cas de besoin d'aide aux dossiers MDPH OU accès à un RDV auprès du référent éducatif afin de déterminer les besoins de prise en charge > Démarrage de prise en charge auprès d'un intervenant éducatif en supervision d'un psychologue OU Mise en liste d'attente.

3.5 Des réponses adaptées et évolutives :

Notre projet associatif repose sur une vision claire et des objectifs concrets. Nous en avons identifié les besoins spécifiques et nous nous engageons à y répondre de manière efficace et durable.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous efforcerons de maintenir des canaux de communication ouverts et efficaces, à la fois en interne avec nos membres, et en externe avec nos partenaires et parties prenantes. Nous partons du postulat que la communication claire et transparente favorise la confiance, renforce notre réseau et facilite la réalisation de nos projets.

Nous reconnaissons l'importance de développer et d'offrir des opportunités de formation continue à nos membres du fait que celle-ci occupe un rôle crucial dans le renforcement des compétences des équipes et favorise le succès de l'association.

Nous prévoyons également d'établir des partenariats avec des experts, des organisations ou des institutions spécialisées, pour assurer une cohérence et synchroniser nos pratiques. Cela nous offrira la possibilité d'accéder à des ressources et des formations de haute qualité.

3.6 Périmètres d'interventions :

Notre projet associatif se concentre sur un périmètre géographique d'intervention clairement défini, où nous visons à avoir un impact significatif en ciblant spécifiquement les besoins et les défis auxquels notre communauté fait face. Dans cette optique, notre action se focalisera particulièrement sur un périmètre d'environ 35KM autour de Marseille. Ce périmètre pourra être étendu pour des besoins spécifiques tels que la soutenance parentale qui peut s'effectuer via une solution numérique.

4. RESEAU ET PARTENARIAT

Nous reconnaissons l'importance de créer et de cultiver un réseau solide de partenaires et de collaborateurs. Nous croyons fermement qu'en unissant nos forces et en collaborant avec d'autres acteurs, nous pouvons renforcer notre impact et atteindre nos objectifs communs.

Nous nous efforçons d'établir des partenariats stratégiques avec des médecins spécialisés, des thérapeutes multidisciplinaires et des organisations partageant notre vision et nos valeurs. Ces partenaires nous permettent d'aborder de façon pluriel la complexité de certains troubles.

Nous entretenons des relations de collaborations étroites avec d'autres associations ou initiative dans notre domaine d'action. Ces collaborations nous permettent de partager de bonnes pratiques, de mutualiser nos efforts et de maximiser notre impact collectif.

5. PLAN DE DEVELOPEMENT

Pour que notre association atteigne ses objectifs ambitieux, nous avons établi un plan de développement stratégique clair et cohérent.

Afin de concentrer nos efforts et maximiser notre impact, nous avons identifié deux axes prioritaires de développement pour notre association, qui nous permettront de faire une différence significative dans notre domaine d'action.

Les deux axes prioritaires de développement que nous avons identifiés sont les suivants :

- Le 1er axe se concentre sur la création d'un poste de coordinateur sociale et de projet ayant pour missions :
 - L'accompagnement auprès des familles dans la constitution des dossier MDPH ;
 - La rencontre avec les partenaires et institutions collaboratrices ;
 - Le développement de nouveaux projets.
- Le second axe prioritaire vise à proposer une offre plus régulière et spécialisée de formation tant aux équipes qu'aux familles de personnes avec TND. Cette priorité est fondamentale pour répondre aux besoins actuels de notre public cible et pour assurer notre pertinence au long terme auprès des autorités compétentes. C'est pourquoi, nous avons le souhait profond de proposer des formations pratiques, adaptées aux réalités du terrain, directement au sein des établissements spécialisés.